

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2022

**TABLES DES MATIÈRES**

	1. OUVERTURE ET PRÉSENCES.....	2665
	2. DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'AVIS DE CONVOCATION.....	2665
2022 05 095	3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2022.....	2665
2022 05 096	4. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2021.....	2665
2022 05 097	5. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.....	2666

PROVINCE DE QUÉBEC

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 12 mai 2022, à 19h30, présidé par monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Nicole Isabelle	Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Benjamin Cousineau (absent)	Madame Line Gendron
Madame Lyssa Paquette	Monsieur Éric Leclerc

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE ET PRÉSENCES**

**2. DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La direction générale dépose le certificat de l'avis de convocation.

**2022 05 095 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2022**

1. Ouverture de la session extraordinaire
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation de la directrice générale
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du rapport financier 2021
5. Levée de la session extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** l'ordre du jour soit de la séance extraordinaire du 12 mai 2022 soit adopté.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2022 05 096 4. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2021**

**CONSIDÉRANT** que la firme de comptable Pellerin, Potvin, Gagnon SENCRL nous a remis les états financiers pour l'exercice de l'année 2021 ;

**CONSIDÉRANT** qu'aucune anomalie n'a été détectée lors du rapport d'audition ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**D'adopter** les états financiers 2021 préparés par la firme comptable Pellerin, Potvin, Gagnon tels que présentés.



VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2022 05 097 9. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ;

**DE** procéder à la levée de la session, il est 20h02.

VOTE POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Brigitte Desruisseaux**

Directrice générale et greffière-trésorière